

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 236

présenté par

M. Cinieri, M. Cordier, Mme Bazin-Malgras, M. Cattin, M. Bony, Mme Corneloup,  
Mme Louwagie, M. Perrut, M. Masson, M. Jean-Claude Bouchet et M. Pauget

-----

**ARTICLE 10**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.